



Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.


How to prepare and submit it?


The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

APPLICATION FORM (PART B)**COVER PAGE**

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

PROJECT	
Project acronym:	[ECHE PROMEO]
Project title:	[Candidature à la charte ECHE + PROMEO CFAI PICARDIE]
Coordinator contact:	[Marine MASSON], [PROMEO FORMATION]

PARTICIPANTS				
<i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i>				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	PROMEO CFAI PICARDIE	PROMEO	FRANCE

TABLE OF CONTENTS

APPLICATION FORM (PART B)	3
COVER PAGE	3
HEI PROFILE.....	3
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)	6
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT	9
2.1 General organisation and management	9
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy	10
2.3 Communication and visibility	10
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES	11
3.1 ECHE fundamental principles	11
3.2 Mobility activities	14
3.3 Cooperation projects.....	16
4. DECLARATIONS	17
ANNEXES.....	18

HEI PROFILE

General profile <i>(n/a for Topic 1)</i>
Number of students
<i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI</i>

<i>register).</i>	
Short cycle	268
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	214
2 nd Cycle (e.g. Master):	264
3 rd Cycle (e.g. PhD):	0
Number of staff	
<i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i>	
Teaching staff:	32
Administrative staff:	15
Number of degree courses	
<i>Count the study programmes in higher education you offer.</i>	
Short cycle	7
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	5
2 nd Cycle (e.g. Master):	6
3 rd Cycle (e.g. PhD):	0

Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)	
Credit mobility students	
<i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i>	
Note:	
<i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries).</i>	
<i>Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide.</i>	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
Number of incoming students from Programme countries:	0
Number of incoming from Partner countries:	0
Traineeships	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
International degree students	
<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a</i>	

<i>degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	0
Number of foreign degree students from Partner countries:	0
Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees	
<i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0

Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)	
Academic staff	
<i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	0
Number of outbound staff to Partner countries:	0
Number of incoming staff from Programme countries:	0
Number of incoming staff from Partner countries:	0

Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)	
Cooperation, consortia and networks in education and research	
<i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	0

Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)	
<i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	

Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	0

Staff working for Erasmus+ programme activities	
<i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.</i>	
Number of projects as coordinator:	7
Number of projects as partner:	0

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT
<p>Participation in Erasmus+</p> <p><i>Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.</i></p> <p><i>Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals: <ul style="list-style-type: none"> • <i>Mobility project for higher education students and staff</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Student mobility for studies</i> ○ <i>Student mobility for traineeships</i> ○ <i>Staff mobility for teaching</i> ○ <i>Staff mobility for training</i> ○ <i>Blended intensive programmes</i> • Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions: <ul style="list-style-type: none"> • <i>Partnerships for Cooperation</i> • <i>Partnerships for Excellence – European Universities</i> • <i>Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees</i> • <i>Partnerships for Innovation</i> • <i>Alliances for Innovation</i> • Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation. • Jean Monnet Actions <p>Strategy, objectives and impact</p> <p><i>What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.</i></p> <p><i>What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.</i></p> <p><i>Note: The objectives should be clear, measureable, realistic and achievable.</i></p> <p>Indicators</p> <p><i>For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.</i></p> <p>⚠ <i>If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.</i></p>
Participation in Erasmus+

En participant au programme Erasmus+, nous souhaitons mettre en place une politique européenne et internationale qui soit inscrite dans la durée, intensifier et mettre en avant nos actions et nos pratiques dans ce sens.

Notre établissement, en tant que centre de formation, propose plusieurs types de diplômes et certifications allant du baccalauréat au master. En parallèle, un partenariat pédagogique a été mis en place avec le CNAM, et nous proposons 4 spécialisations de cycle d'ingénieur à la formation. Celle-ci se fait en alternance, à raison d'une semaine en centre de formation, et une semaine en entreprise. A ce jour, nous souhaitons concentrer notre stratégie internationale uniquement sur la mobilité de nos apprentis ingénieurs.

Strategy, objectives and impact

Dans le cadre de leur formation, les apprentis ingénieurs bénéficient d'une période d'immersion culturelle et pédagogique en Australie, dans le cadre d'un partenariat avec l'Université James Cook (à Brisbane). Ainsi, ce sont près de 1500 apprentis qui ont pu bénéficier du dispositif de mobilité, alors même que la mobilité dans le domaine de l'apprentissage était assez rare.

Il a été décidé par la Commission des Titres d'Ingénieur que 12 semaines de mobilité européenne et/ou internationale devaient avoir été réalisées au cours des trois ans du cycle d'ingénieur, en lien avec l'adoption en 2018 de la loi sur l'Avenir professionnel. En tant qu'organisme de formation, notre structure a entrepris depuis 2018 de mettre en place des actions favorisant et encadrant la mobilité des apprentis, qui constitue une partie intégrante de leur parcours de formation. Dans ce contexte, la mobilité de nos apprentis ingénieurs s'organise comme suit :

- 4 semaines de mobilité à visée pédagogique qui s'effectue à Brisbane en Australie. Les apprentis bénéficient d'une période d'immersion culturelle et linguistique dans le pays pendant 4 semaines, en lien avec l'obtention de la certification Linguaskill.
- 8 semaines de mobilité professionnelle dans une structure à l'étranger, pendant laquelle les apprentis effectuent un stage à l'étranger dans une entreprise.

Dans le cadre de la mise en œuvre des mobilités, nous privilégions les mobilités courtes d'un maximum de 4 semaines (notamment pour des raisons administratives) et au sein de l'Union Européenne.

Les apprentis sont encouragés à réaliser leur mobilité sur des périodes dédiées, notamment entre leur première et leur deuxième année de cycle d'ingénieur. Tout au long de leur projet de mobilité, ils sont accompagnés dans leurs démarches.

Jusqu'ici les mobilités ont été gérées au cas par cas, lorsque des opportunités de mobilité à l'étranger se présentaient.

Désormais, nous souhaitons universaliser notre organisation et mettre en place une stratégie précise autour d'une personne dédiée à la mobilité internationale, organisée comme suit :

- En amont de la mobilité : mise en place de sessions d'informations générales sur les modalités de la mobilité. Préparation au départ (aide aux démarches) + cours d'anglais les 3 premiers semestres (préparation à l'évolution dans un contexte international, notions d'interculturalité + mise en place et signature d'une convention quadripartite dite convention de mobilité (mise à disposition ou mise en veille selon la durée de la mobilité)
- Pendant la mobilité (communication et échanges réguliers entre l'entreprise d'accueil, l'apprenti et le centre de formation, suivi de l'intégration en entreprise, évaluation des compétences)
- Au retour de la mobilité (évaluation pédagogique de la mobilité, retour d'expérience, valorisation de la mobilité)

Nous souhaitons que notre stratégie internationale et nos actions soient réalisées dans un cadre de qualité pour nos apprentis ingénieurs. Nous souhaitons, d'ici la fin de l'année scolaire 2022-2023, que tous les apprentis ayant effectué leur rentrée en septembre 2022 aient un projet de mobilité déjà établi. Nous souhaiterions qu'ils aient tous une opportunité de mobilité qui soit réalisée soit au cours de l'été 2023, soit au cours de l'été 2024. Ainsi, ils pourront être accompagnés tout au long de leur projet : en amont pour la préparation, pendant la mobilité pour le suivi, à leur retour pour l'évaluation et la reconnaissance. Nous souhaitons que leur mobilité s'inscrive dans un contexte européen, tout en accentuant leur sens de la citoyenneté.

Aussi, le programme 2021-2027 nous permettra également en tant qu'établissement de nous inscrire dans un contexte international global, et de développer notre positionnement en tant qu'établissement européen. Par le biais de nos actions, nous souhaitons contribuer à faire de l'Europe un Espace Européen de l'Education.

En parallèle des périodes de mobilité internationale (pédagogique et industrielle), notre établissement positionne ses apprentis ingénieurs sur des projets techniques à l'international :

- **Shell Eco Marathon** : compétition qui met au défi les étudiants de concevoir, construire et conduire les véhicules les plus performants possibles en matière d'efficacité énergétique.

- **European Rover Challenge** : compétition internationale de robotique, où des équipes académiques du monde entier présentent leur conception de robot mobile (rover et drone), dans des compétitions basées sur de vraies missions de l'ESA et de la NASA.

- **Formula Student** : compétition académique internationale mobilisant près de 800 écuries, initiée en 1980. Elle a pour objectif la formation de futurs professionnels à l'ingénierie de la mobilité et le développement des compétences des apprentis ingénieurs à la conception, la fabrication et la validation de solutions modernes de mobilité terrestre de compétition.

L'organisation de ces projets se déroule sur la première année de formation de nos apprentis ingénieurs, d'octobre à septembre et leur permettent d'internationaliser leur formation. Les épreuves se déroulent suivant les projets et les années en Pologne, en Allemagne, Angleterre...

Par le biais de ces actions, les apprentis auront l'opportunité de bénéficier d'une mobilité qui se veut le plus enrichissante possible, et encadrée. En tant qu'établissement proposant des formations d'enseignement supérieur, nous sommes convaincus de la pertinence d'une mobilité internationale pour nos apprentis ingénieurs. Elle leur permet de s'enrichir sur le plan personnel, d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles et leur permet une meilleure insertion sur le marché du travail. En parallèle, leurs compétences linguistiques sont renforcées, ainsi que leurs savoir-faire.

Indicators

La mise en place de nos actions Erasmus aura d'abord un impact sur les apprentis, groupe qui constitue notre cible principale. Comme expliqué ci-dessus, l'internationalisation du parcours et de la formation de nos apprentis ingénieurs constitue notre priorité.

A court et moyen terme, la mobilité leur permettra d'acquérir de nouvelles connaissances industrielles, ainsi que de nouvelles compétences techniques et professionnelles qu'ils pourront faire valoir à leur retour en France. De plus, ils acquerront de nouvelles compétences linguistiques ainsi que des compétences transversales (différences culturelles au sein d'une entreprise, pensée critique, ouverture d'esprit...)

Sur le long terme, ils pourront bénéficier d'une meilleure employabilité à l'issue de la formation. A ce jour, le taux d'insertion dans l'emploi de nos apprentis ingénieurs est de 83%

à l'issue de leur formation. A l'issue du programme 2021-2027, nous souhaitons qu'il soit augmenté de 5% minimum, en utilisant la mobilité internationale comme levier.

Pour mesurer et évaluer l'impact de la mobilité sur nos apprentis, nous utiliserons des outils quantitatifs et des outils qualitatifs.

Outils quantitatifs et suivis chiffrés :

- Taux de réalisation de la mobilité internationale
- Niveau de satisfaction du jeune
- Niveau de satisfaction de l'entreprise d'accueil et de l'entreprise d'origine
- Elargissement de l'offre de destinations, nombre de pays accueillant nos apprentis

Jusqu'ici les destinations ont été : l'Espagne, la Belgique, l'Allemagne et le Portugal.

A terme, nous souhaiterions développer différents partenariats au sein d'un plus grand nombre de pays.

- Hausse du taux d'employabilité à l'issue de la formation

Outils qualitatifs :

- Questionnaire de satisfaction à destination des apprentis
- Questionnaire de satisfaction à destination des entreprises

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

General organisation and management *(n/a for Topic 1)*

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de nos futures actions Erasmus +, plusieurs services et membres du personnel ont déjà été mobilisés. Ainsi, un groupe de travail a été composé et s'est réuni à plusieurs reprises afin de mener une réflexion autour de notre candidature à la Charte Erasmus+ et de notre stratégie internationale.

D'une part, une référente dédiée à la mobilité internationale est en charge du pilotage de l'activité internationale, au travers de l'accompagnement et du suivi des apprentis dans leur projet de mobilité, du développement des partenariats à l'étranger et de l'accompagnement des entreprises.

- La partie administrative et technique est assurée conjointement avec l'assistante de formation qui est en charge des démarches relatives au départ (rédaction des conventions et suivi administratif des apprentis tout au long du projet de mobilité : démarches relatives au visa, et questions autour de la sécurité sociale et de la couverture santé.
- Le suivi pédagogique est assuré à la fois par le responsable de formation, certains formateurs qui ont le rôle de tuteurs pédagogiques et plusieurs membres du CNAM (pour la partie reconnaissance des acquis, validation des ECTS et délivrance du

diplôme à l'issue de la formation).

- Le suivi financier et comptable de nos projets sera assuré par notre service de gestion et comptabilité.

La référente mobilité internationale organise régulièrement des réunions dans le cadre du suivi et du pilotage de l'activité entre les différents acteurs, afin de s'assurer du bon déroulé de la mobilité au sein de la structure. Ses coordonnées peuvent être trouvées à l'adresse suivante :

<http://www.itii-picardie.fr/international/>

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Quality assurance and monitoring and evaluation strategy (n/a for Topic 1)

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.

Afin de nous assurer du bon déroulé de nos actions relatives à notre stratégie internationale, des bilans seront effectués tout au long du programme. Ainsi, chaque année à partir du mois de juin et avant chaque début de nouvelle « campagne » en septembre, tous les services mentionnés précédemment seront impliqués. Cela permettra de définir les objectifs périodiques, les moyens et actions que nous souhaitons mettre en place tout au long de l'année.

Un contrôle régulier sera effectué pour nous assurer que nos actions aboutissent aux résultats escomptés et réfléchir à la nécessité de réajuster notre stratégie. Un bilan de mi-parcours sera également effectué au mois de janvier.

A chaque fin de campagne (en lien avec la fin de l'année scolaire), nous ferons un bilan pour déterminer ce qui aura fonctionné ou non, et les actions correctives à prendre si nécessaire.

Afin d'évaluer nos actions et leurs retombées, nous utiliserons les outils quantitatifs précédemment mentionnés (taux et suivis chiffrés) ainsi que les questionnaires de satisfaction.

2.3 Communication and visibility

Communication and visibility

Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.

Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.

Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.

Afin de promouvoir nos activités et projets à l'international, ainsi que le programme Erasmus+, nous avons défini la stratégie de communication suivante :

Communication en amont du recrutement des apprentis ingénieurs

- Une fois par mois d'avril à juillet, une session d'informations est organisée à destination des nouveaux admis dans la formation. Ainsi, une demi-journée d'informations est consacrée à la présentation de l'établissement, de la formation, des modalités d'apprentissage ainsi qu'à la mobilité internationale.

Cette action permet d'intervenir en amont de la rentrée scolaire, afin que les apprentis ingénieurs puissent anticiper leur projet de mobilité.

Communication pendant la période pédagogique

- Réunion d'information au moment de la rentrée scolaire à la fin du mois de septembre avec un focus sur la mobilité internationale
- Tout au long de l'année scolaire (d'octobre à juillet), une permanence est assurée par la référente mobilité internationale afin de répondre à toutes les questions relatives au projet de départ.

Site internet

- Sur le site internet de l'école d'ingénieurs, une section est entièrement dédiée à l'international afin de pouvoir renseigner les apprentis ainsi que nos entreprises partenaires en France sur les modalités de départ.
- Une fois la Charte Erasmus obtenue, elle sera publiée sur notre site internet dans une partie dédiée à Erasmus+, dans laquelle on retrouvera :
 - La Charte en elle-même
 - Notre stratégie internationale

Communication au retour de la mobilité

- A terme, des témoignages d'anciens apprentis qui sont partis en mobilité grâce à Erasmus+

Nous souhaitons mettre en place un système d'interviews pour nos apprentis ingénieurs qui reviendront de mobilité, afin qu'ils puissent faire un retour d'expérience. Certains d'entre eux seront communiqués sur notre site internet. De plus, nous nous appuierons sur notre futur réseau d'alumni, afin qu'il y ait un échange entre les apprentis ingénieurs sortant de formation et les nouveaux entrants.

Le lien sur lequel la Charte affichée est le suivant :

<http://www.itii-picardie.fr/international/informations-generales/>

Pour le moment, la partie internationale du site internet est en réfaction, mais un onglet sera dédié spécifiquement à Erasmus+, et ainsi l'on retrouvera le menu déroulant suivant :

- Informations générales
- Australian way
- Erasmus+
- Mobilité industrielle

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and

inclusion of students and staff.

Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.

Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

Dans le cadre de nos actions, nous apportons une attention particulière à la sélection que nous faisons, de manière à ce qu'elle soit équitable, juste et transparente. De par le fonctionnement de notre établissement et le caractère obligatoire de la mobilité de nos apprentis ingénieurs, notre processus de sélection est universalisé et organisé de façon à ce qu'il soit le même pour tous. Tous les apprentis ingénieurs, sans exception aucune, ainsi que leurs entreprises, sont accompagnés de la même manière.

Ainsi, chaque apprenti lorsqu'il démarre sa formation, est accompagné dans ses premières démarches de recherche de stage. Les entreprises sont mises à contribution puisque la plupart d'entre elles sont de grands groupes possédant des filiales à l'étranger, offrant ainsi de nombreuses opportunités de mobilité à nos apprentis. Dans le cas contraire, l'équipe pédagogique dispose de nombreux contacts avec des entreprises dans nos 4 domaines de spécialisation (mécanique-production, informatique, génie électrique, automatique-robotique). A terme, nous souhaiterions officialiser nos partenariats avec ces mêmes entreprises.

Par la suite, pour ce qui est du traitement administratif des projets de mobilité, la même attention particulière est portée. Toutes les informations relatives aux démarches administratives sont communiquées en amont de façon globale à tous nos apprentis ingénieurs, et nos documents (notes informatives, conventions de mobilité, documents d'évaluation) sont standardisés.

De la même manière, la reconnaissance de la mobilité et sa valorisation se fait de manière uniforme, à la fois par l'utilisation du système de crédits ECTS, ainsi que l'existence du supplément au diplôme et d'un certificat de réalisation de la mobilité, remis au retour.

Pour ce qui est du financement de la mobilité, nous avons également mis en place une procédure équitable. Dans le contexte de la mobilité internationale des apprentis, une procédure a été mise en place par les opérateurs de compétences qui interviennent dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. Ainsi, chaque opérateur de compétence, en lien avec l'entreprise, a mis en place une prise en charge financière des coûts liés à la mobilité internationale. Pour que cela soit équitable, notre établissement est en lien permanent avec les opérateurs de compétences.

ECTS credits (n/a for Topic 1)

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

Notre système d'évaluation et de reconnaissance des acquis s'appuie sur le système des ECTS.

Le cycle d'ingénieur étant d'une durée de 3 ans, il est composé de 6 semestres, octroyant 30 ECTS chacun. Chaque semestre est composé de 4 modules.

La mobilité internationale est évaluée à travers trois outils :

- Fiche résumé du stage à compléter au retour de la mobilité

L'apprenti doit présenter, en français et en anglais, les missions qu'il a effectué tout au long de sa mobilité, les compétences acquises, son ressenti dans le pays d'accueil, les éventuelles difficultés qu'il a rencontrées et les enseignements qu'il en retient.

- Soutenance à l'oral au retour en France

L'apprenti(e) devra discuter, argumenter autour de son sujet de stage (plan de la présentation

à rédiger en lien avec le document d'évaluation école) La durée de cet exercice sera limitée dans le temps (10 minutes). L'apprenti utilisera le support de présentation de son choix et présentera au jury à travers celui-ci une synthèse de sa période de mobilité ainsi qu'une photo ou une illustration représentant un point d'étonnement ou un sujet l'ayant marqué. Cette illustration ne sera pas nécessairement issue de l'expérience industrielle, elle peut refléter un trait de la vie quotidienne ou un aspect culturel.

- Evaluation par le tuteur industriel dans l'entreprise à l'étranger

Évaluation des compétences professionnelles par le tuteur industriel de l'entreprise d'accueil étrangère. Dans ce contexte, le tuteur de l'entreprise d'accueil (nommé en amont) sera en contact permanent avec le tuteur industriel de l'entreprise française.

Au total, la période de mobilité industrielle confère 5 ECTS à l'apprenti ingénieur, en plus du module d'anglais qui représente 10 ECTS.

En parallèle de la reconnaissance des crédits ECTS et de la délivrance du diplôme à l'issue des 3 années de formation, l'apprenti ingénieur se voit remettre un **supplément au diplôme**, dispositif qui a été mis en place dans notre établissement en 2006.

Au retour de mobilité, l'apprenti ingénieur se verra attribuer un certificat de réalisation de la mobilité, afin de faire valoir l'expérience acquise à l'étranger. De plus, nous prévoyons de promouvoir et proposer l'utilisation du service Europass Mobilité. Ainsi, les apprentis ingénieurs pourront valoriser leur expérience, les nouvelles compétences techniques et professionnelles ainsi que leurs compétences transversales.

Notre système de notation, ainsi que les documents complémentaires seront à terme explicités sur notre site internet.

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur qui souhaite s'inscrire dans une dynamique européenne plus large, nous souhaitons également digitaliser nos pratiques internationales.

Les outils développés tels que le contrat pédagogique s'adressant particulièrement aux universités et aux mobilités étudiantes pour le moment, nous souhaitons pouvoir appliquer un modèle de gestion similaire. A titre d'exemple, nous prévoyons d'adapter nos pratiques administratives, notamment pour notre modèle de convention de mobilité, afin qu'elle soit en lien avec le contrat pédagogique. A ce jour, il existe déjà un modèle de convention qui a été universalisé par le réseau national des centres de formation, et nous souhaiterions pouvoir le numériser de la même manière que le contrat pédagogique.

Une fois l'accréditation obtenue, une partie de notre communication s'orientera autour de l'application Erasmus+ afin d'en faire un outil de gestion facilitant leur mobilité. Ils pourront ainsi bénéficier de tous les avantages que proposent l'application.

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

Tout au long de leur formation, et en particulier dans le cadre de la mobilité internationale et de nos futurs projets Erasmus+, les apprentis seront fortement encouragés à privilégier les moyens de transport à moindre empreinte carbone quand cela sera possible, pour se rendre dans le pays d'accueil et sur place pendant la mobilité.

En parallèle, le contenu de la formation pédagogique pourra évoluer de façon à contenir davantage de contenus de cours en lien avec la transition écologique. Jusqu'ici, deux cours

sont en lien avec la thématique de l'environnement :

- 25 heures de cours « Développement durable » en première année
- 45 heures de cours « Management en santé, sécurité et environnement » en deuxième année

Aussi, nous prévoyons d'encourager les apprentis à utiliser une application qui leur permette de réfléchir à leur impact écologique, afin qu'ils puissent être sensibilisés à la question. De cette manière, dans le cadre de leur mobilité, et tout au long de leur formation, ils pourront vérifier l'impact qu'ont leurs déplacements et leurs pratiques professionnelles (moyens de communication utilisés, utilisation raisonnable des machines et appareils...)

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

Pour la partie mobilité sortante, nous souhaitons encourager nos apprentis actuels et ceux des précédentes promotions à communiquer et coopérer davantage sur le sujet de la mobilité internationale.

Un Bureau des étudiants organisé et géré par nos apprentis existe déjà (depuis 2010) au sein de notre établissement, marquant déjà une volonté et une action commune et citoyenne.

Ce BDE a permis l'émergence d'initiatives et de projets et nous souhaiterions intensifier cela.

Nous avons pour projet de mettre en lien les anciennes promotions et les nouvelles, afin qu'un réseau puisse être créé. Ainsi, l'échange permettra de développer des liens entre les apprentis, de partager leurs idées, échanger sur leurs expériences et partager d'éventuels conseils sur la mobilité internationale (carnet d'adresses, contacts sur place, expérience de l'interculturalité, compétences acquises, manière dont il est possible de mettre cela en valeur...)

Ainsi, de tels échanges permettront de renforcer leur participation citoyenne et leur engagement civique.

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility

Course catalogues (before mobility) (n/a for Topic 1)

How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#)?

Nos actions internationales se concentrant sur la mobilité industrielle et professionnelle, nous n'avons pour le moment pas la nécessité de mettre en place un catalogue pédagogique

spécifique. En revanche, cette action fera partie de notre stratégie dès lors que nous pourrons envisager des mobilités pédagogiques et des partenariats entre centres de formation.

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)

Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.

Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.

De la même manière, nous n'avons pas la nécessité de mettre en place des accords inter-institutionnels puisque nos partenaires sont des entreprises. En revanche, il est prévu de mettre en place des partenariats qui soient davantage officiels, afin que l'apprentissage, l'acquisition et la reconnaissance des compétences industrielles soient équitables et standardisés d'une entreprise partenaire à une autre.

Ainsi, les apprentis ingénieurs auront l'opportunité de pouvoir faire reconnaître leur période de mobilité industrielle et bénéficieront d'un suivi équitable.

Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)

Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc).

Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).

En termes de soutien apporté à nos apprentis ingénieurs lors de la préparation au départ, nous avons mis en place plusieurs actions et outils.

D'une part, ils bénéficient d'un soutien administratif et technique comme développé précédemment, notamment pour l'obtention des visas lorsque c'est nécessaire et les modalités de couverture santé à l'étranger.

En parallèle, une permanence est mise en place pour pouvoir répondre à toutes les questions relatives à la mobilité. Des ateliers sont organisés 3 fois par an sur les thématiques de la communication en entreprise (en fonction des pays) et de l'interculturalité.

D'autre part, lors de la première année de formation, 120 heures de cours d'anglais sont prévues au programme. Tout au long de cette première année, les apprentis ingénieurs se préparent à la certification Linguaskill, équivalente à un niveau B2 en anglais. En parallèle de cette préparation, les cours d'anglais s'orientent également de façon à ce que les apprentis ingénieurs soient préparés à leur mobilité professionnelle (rédaction de CV et lettres de motivation, simulation d'entretien, vocabulaire professionnel et du monde de l'entreprise, différences culturelles dans le monde du travail...)

Aussi, nous nous assurerons que tous les apprentis ingénieurs ayant un projet de mobilité puissent avoir accès à la plateforme OLS (Online Linguistic Support) qui viendra compléter l'enseignement de l'anglais par les formateurs de l'établissement. Ils pourront évaluer leur niveau dans la langue du pays de destination, le renforcer et ainsi bénéficier d'une préparation au départ adéquate.

Enfin, des livrables pédagogiques rédigés spécifiquement pour la mobilité internationale des apprentis ingénieurs sont mis à leur disposition dès leur intégration dans la formation. De cette manière, ils bénéficient d'un support écrit en parallèle des actions menés par les différents services de l'établissement.

Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)

Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration

within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).

Comme évoqué précédemment, nous n'avons pour le moment pas prévu d'organiser des mobilités entrantes.

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#).

Comme évoqué précédemment, puisque nos mobilités ne sont pas pédagogiques, nous n'avons pour le moment pas mis en place de système de reconnaissance automatique des crédits au retour de la mobilité.

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.

Pour le moment, nos actions internationales s'articulent uniquement sur la mobilité individuelle des apprentis ingénieurs.

3.3 Cooperation projects

Cooperation activities

Promotion of cooperation projects *(n/a for Topic 1)*

Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.

L'internationalisation de nos pratiques et de nos activités, ainsi que la mise en place de projets de coopération entre notre établissement et des entreprises européennes constitue notre priorité et se trouvent au centre de notre stratégie.

Dans ce contexte, notre stratégie pour assurer la promotion des opportunités offertes par les projets de coopération Erasmus+ est la suivante :

- Mise en place d'actions de communication tels que :
- Création et diffusion d'une page internet dédiée au programme Erasmus+, rédigée en deux langues qui présentera et mettra en valeur les opportunités offertes par le programme
- Edition et publication de supports de communication écrits : affiches, documents informatifs, publication de la Charte Erasmus+ et de notre Déclaration en matière de stratégie
- Communication sur les réseaux sociaux

Support engagement *(n/a for Topic 1)*

Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.

Le pilotage de notre stratégie internationale par notre référente mobilité internationale, en lien avec les services de l'établissement, permet un accompagnement complet de nos apprentis ingénieurs. Lors de la mise en place des projets Erasmus+ au sein de notre établissement, un soutien sera apporté dès l'émergence du projet de mobilité, et jusqu'après le retour, aux participants.

Pour ce faire, comme évoqué précédemment, dès le début, un soutien technique, administratif et financier sera apporté. Un accompagnement juridique sera également apporté lorsque cela sera nécessaire (notamment pour toutes les modalités liées au contrat d'apprentissage).

Un soutien pédagogique est apporté par notre équipe de formateurs impliqués dans notre candidature à la Charte Erasmus+, qui apportent un suivi en amont pour la définition des projets industriels (compétences à acquérir, missions à réaliser dans l'entreprise à l'étranger, objectifs du stage) et pour la préparation linguistique en langue anglaise.

De la même manière, ils sont soutenus à leur retour. D'une part, notre établissement et ses équipes assurent un accompagnement juste et équitable lors de l'évaluation de cette mobilité, qui permet une réflexion et une prise de conscience de l'expérience vécue à l'étranger. D'autre part, la reconnaissance des acquis et la valorisation des mobilités effectuées permet à l'apprenti ingénieur de développer et faire valoir ses compétences transversales, et ainsi d'avoir l'opportunité de mieux s'insérer sur le marché du travail à l'issue de la formation.

4. DECLARATIONS

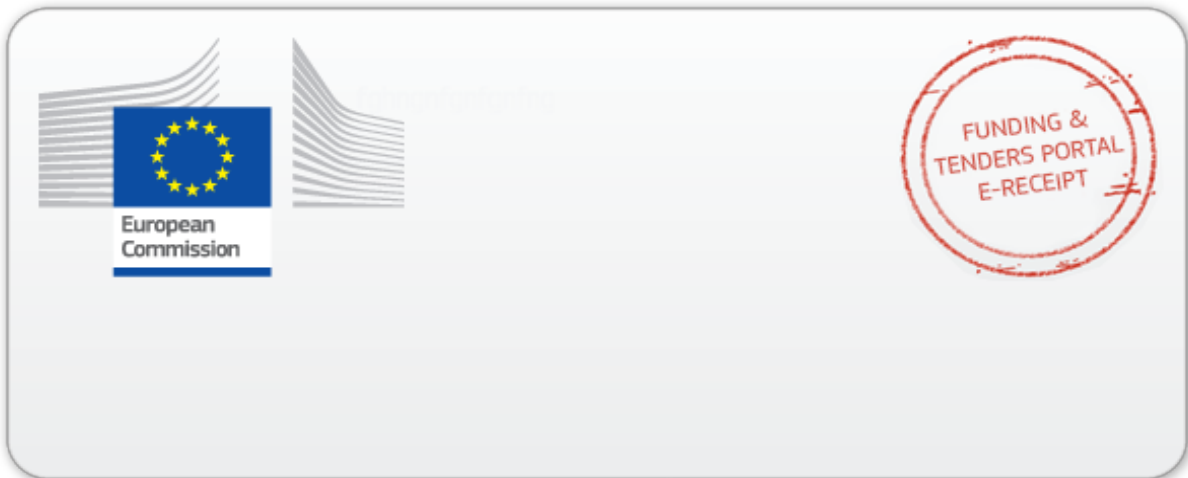
Commitment to the ECHE Charter	
<p>By submitting this application, the institution:</p> <ul style="list-style-type: none"> acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the ECHE Charter. accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx 	YES

ANNEXES

LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).



This electronic receipt is a digitally signed version of the document submitted by your organisation. Both the content of the document and a set of metadata have been digitally sealed.

This digital signature mechanism, using a public-private key pair mechanism, uniquely binds this eReceipt to the modules of the Funding & Tenders Portal of the European Commission, to the transaction for which it was generated and ensures its full integrity. Therefore a complete digitally signed trail of the transaction is available both for your organisation and for the issuer of the eReceipt.

Any attempt to modify the content will lead to a break of the integrity of the electronic signature, which can be verified at any time by clicking on the eReceipt validation symbol.

More info about eReceipts can be found in the FAQ page of the Funding & Tenders Portal.

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/faq>